



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07

Fac-similé : 02 98 99 67 67

Courriel :

mairie.brennilis@orange.fr

Horaires d'ouverture semaine :

8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé
mercredi après-midi

PERMANENCE DES ÉLUS

Les samedis de 10 à 12 heures
Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE

8h45 – 12 h 00, lundi au samedi
Tél. 02 98 99 61 00

OFFICE DU TOURISME DU

YEUN ELEZ – Place des Monts

d'Arrée 29190 Brasparts

Tél./fax : 02 98 81 47 06

Ouvert du lundi au samedi

9h00-12 h., 13h30-17h30

otyeun.elez@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE (SIRCOB)

de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,

9h-12h, 13h30-18h.

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

ASSISTANTE SOCIALE

Cécile Nédélec

ANTENNE DE PLEYBEN

0298266362

COMMERCE AU BOURG

HALLE DIS, M.Mme Baladine

Tél. 02 98 99 68 45



FÊTES COMMUNALES

Le programme
du Pardon 2010, qui se tiendra les
24 et 25 juillet :

*Samedi 24- Tous vers la salle
polyvalente*

- Dès 7h30 vide grenier organisé par
le Charlegan,
- A partir de 10h exposition d'objets
travaux manuels présenté par
l'A.S.F.L. avec
- Goûter crêpes à partir de 16 heures.

Dimanche 25-Pour tous les goûts

- 10 heures, messe du Pardon
- 11 h 30, exposition sur les Fables de
La Fontaine vues par des artistes du
Benin, suivie de
- Apéritif à la Mairie
- 12 h 30, Repas cochons grillés
préparés par Annie du Yeun et
organisé par les Anciens combattants,
- Concours de pétanque l'après-midi.

Sur les deux jours,

- Présentation de véhicules anciens
dans le bourg et
- Manège pour les jeunes enfants.



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal
s'est réuni le 30 juin 2010. Outre
l'approbation - par 10 voix pour, une
abstention - du projet de
Rassemblement pédagogique
intercommunal des écoles de
Brennilis, la Feuillée et Loqueffret, le
Conseil a adopté le plan de
financement de la 3ème tranche de
travaux de l'église, pris note des
dispositions prévues pour l'enquête
publique du Plan local d'urbanisme,
décidé du lancement d'un PAVE -
Plan de mise en accessibilité de la
voirie et des aménagements des
espaces publics et commenté le
projet d'inventaire départemental des
cours d'eau lancé par la Préfecture
du Finistère.



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17

Pompiers, le 18

ou le 112 (portables)

Médecin de garde : le 15

*(en dehors des heures de présence
de votre médecin traitant)*



TRANSPORTS

Pendant l'été, le
transport continue –
déplacement mensuel
vers le marché de Huelgoat le
jeudi 19 août, départ 9 h 45 retour
vers midi.

Tarif : 2 € par passager. Il y a des
places disponibles ...

S'inscrire auprès de Sylvie Birhart
02.98.99.67.10 / 69.69 ou
d'Anita Daniel, 02.98.99.64.13



MINI-SEJOURS ETE 2010

En collaboration avec la
Communauté de communes,
l'association EPAL organise cet
été trois mini-séjours pour
enfants, Arbonambule du 25 au 30
juillet pour les 10-14 ans, Tom
Sawyer du 25 au 30 juillet ou du 8
au 13 août pour les 6-10 ans.
Renseignements et inscriptions
par téléphone au 02.98.99.05.33
(n° de l'accueil de loisirs) et au
06.83.46.85.43 (n° de portable de
la directrice de l'accueil de loisirs
Paola Le Delaizir).

BIENVENUE À

Alexis
Douarin, de
Ploenez né le
30 juin 2010.

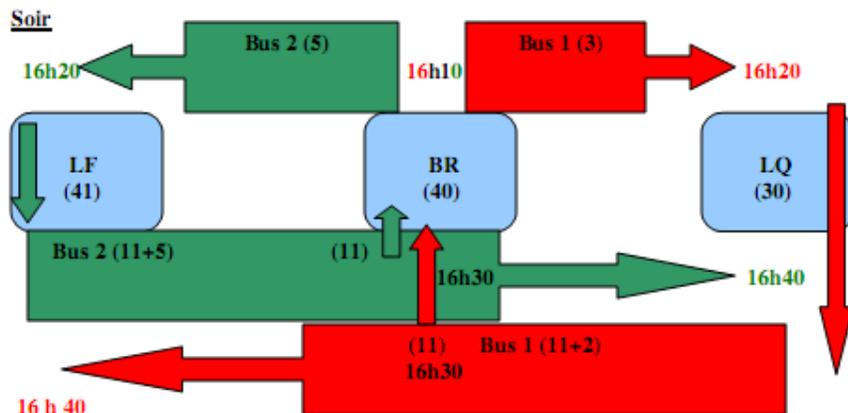


COMITÉ DE RÉDACTION

SYLVIE BIRHART
FRANÇOISE BORGNE
JÉRÔME COCHENNEC
ANITA DANIEL
MARCEL GÉRARDIN
OLIVIER MAGOARIEC

Responsable de publication :
JEAN-VICTOR GRUAT

<http://www.brennilis.com>
webmaster@brennilis.com
Courrier en Mairie



RPI Trois Écoles: C'est fait

Des réflexions ont été conduites depuis bientôt deux ans sous l'égide au départ de la Communauté de communes puis, plus récemment, par les municipalités concernées sur la manière d'obvier aux conséquences du *déclin démographique* qui réduit les effectifs des écoles publiques dans le secteur du Yeun Elez.

Le RPI Botmeur - la Feuillée était

sous le coup d'une suppression différée de poste, ramenant de trois à deux le nombre d'enseignants pour l'ensemble des maternelles et du primaire. A chaque rentrée, le RPI Brennilis-Loqueffret est à la merci d'une baisse d'effectifs due par exemple au départ d'une ou deux familles mettant en danger son quatrième poste.

Alors que les élèves de Botmeur devraient dorénavant être scolarisés à Commana, les municipalités de Loqueffret, la Feuillée et Brennilis se sont rapprochées et ont convenu que la mise en place d'un RPI pour les trois communes serait une bonne chose en termes de *stabilité* et de *qualité d'enseignement*. Cette approche conjointe a été discutée avec les services de l'inspection à Morlaix et à Quimper ainsi qu'avec les enseignants puis a fait l'objet d'une présentation conjointe aux délégués des parents ainsi qu'à l'ensemble des parents d'élèves lors d'une réunion publique tenue le 22 juin 2010 à Loqueffret.

Grâce à l'expérience positive des deux RPI préexistants – La Feuillée-Botmeur et Brennilis-Loqueffret – la transition vers un regroupement des écoles publiques des trois communes de Brennilis, La Feuillée et Loqueffret s'est effectuée *relativement en douceur*. Bien entendu, le changement n'étant pas anodin, des explications et des échanges parfois animés ont eu lieu entre les différents partenaires pour faire finalement prévaloir une approche allant dans l'intérêt des enfants et permettant le maintien des postes dans chacune des trois écoles.

Les *Conseils municipaux* de La Feuillée, Brennilis et Loqueffret ayant donné leur accord le Regroupement Pédagogique Intercommunal des trois écoles sera en place dès la rentrée 2010 - ce sera le jeudi 2 septembre. Entre-temps, un Conseil du RPI groupant les enseignants, les ATSEM, les personnels de service, les ATSEM, les Délégués de l'éducation nationale, les représentants des parents d'élèves et ceux des Conseils municipaux avec les maires des trois communes s'est réuni à Loqueffret le vendredi 2 juillet, en présence de l'inspectrice du ressort, Mme Dubois-Vogt pour confirmer les principales règles du jeu.

Les effectifs de rentrée sont estimés à 111 élèves répartis sur 4 niveaux, avec six postes d'enseignants. Chaque école comptera une classe groupant les maternelles de la commune – petites sections 1 et 2, moyenne et grande section. Les cours préparatoires seront regroupés avec les maternelles à La Feuillée, et à Loqueffret (y compris les C.P. de Brennilis). Les CE1-CE2 des trois communes seront scolarisés à La Feuillée, les CM1 à Brennilis et les CM2 à Loqueffret. La scolarité maternelle-primaire est donc prévue sur quatre niveaux au lieu de trois dans les configurations précédentes – R.P.I. à deux écoles – ce qui est un *progrès important pour les enfants*. Tous les postes d'enseignement et d'encadrement périscolaire sont pourvus pour la rentrée.

Les horaires ont été fixés de manière à ce que le transport scolaire entre les différentes communes puisse s'effectuer avec le *minimum de temps morts*. Le soutien scolaire sera imputé sur la pause de midi. Le transport scolaire sera assuré en combinant les facilités offertes jusqu'ici par chacun des R.P.I. existant. Il est *gratuit* pour les parents pour amener et ramener les enfants de l'école aux jours et heures d'ouverture des écoles. Les élèves désireux de manger à la *cantine* acquittent le tarif propre à l'école où ils sont scolarisés. Le paiement s'effectue à Brennilis par l'achat préalable de tickets en mairie, à La Feuillée par régie de recettes et à Loqueffret sur la base de factures préparées par la perception. Pour éviter de pénaliser les familles de Brennilis lors de changements d'école, le Conseil municipal a confirmé sa décision antérieure de *prendre en charge le différentiel de prix* du ticket de cantine.

Chaque commune est responsable de l'organisation de l'accueil pour les élèves de son ressort avant et après les heures d'ouverture de l'école. Une *garderie périscolaire* fonctionne déjà à Brennilis et à La Feuillée. Ce service sera organisé dès la rentrée à Loqueffret. La Convention qui sera signée entre les trois communes prévoit que chacune garantit « l'égalité de traitement envers les enfants originaires des autres communes pour accéder aux services scolaires et périscolaires mis en place sur leur territoire. » Cela signifie par exemple que si des activités sont organisées pour les enfants scolarisés par la commune de Brennilis, tous les enfants fréquentant l'école de Brennilis y ont accès dans les mêmes conditions, quelle que soit leur commune d'origine et quelle que soit l'activité (*cantine, garderie, sorties scolaires, interventions pédagogiques externes, bibliothèque, etc.*).



Église: Un vrai chantier

Grâce à une série de clichés de Pierre Colle, relayés par Marcel Gérardin qui participe efficacement au nom de la municipalité à toutes les réunions de chantier, l'on peut avoir une vue plus précise de ce qui se passe sous la bâche qui enveloppe le bâtiment. Le toit d'ardoises a été entièrement défait, et le travail de restauration continue d'avancer. Le Conseil municipal a été saisi le 30 juin 2010 d'une proposition de plan de financement pour la troisième tranche de rénovation (490.000 € H.T.) associant à la municipalité les services de l'État (Ministère de la Culture), le Conseil régional et le Conseil général du Finistère avec avant application du coefficient de solidarité (voir ci-dessous) une part respective de 5, 40, 30 et 25 % pour chacun des partenaires.

COEFFICIENT DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ : BRENNILIS PÉNALISÉE ?



Il y a quelques années le Conseil général a introduit, pour l'ajustement du montant des subventions aux collectivités territoriales, un coefficient de solidarité départementale avec comme objectif d' « *aider plus favorablement au regard de leurs ressources ou de certaines caractéristiques des territoires les collectivités qui en ont besoin.* » Le coefficient attribué à chaque commune dépend essentiellement de son potentiel fiscal et du taux des impôts locaux. Plus le premier est bas, et les seconds élevés, plus haut est le coefficient, donc la subvention accordée. Il faut savoir que le coefficient attaché à Brennilis est – de très loin – le plus faible du Finistère, puisqu'il s'établit à 0,451 contre 0,620 pour la seconde commune présumée la plus riche (Plouedern) avec une moyenne de 1,00 par construction pour le département. Ce coefficient est loin d'être anodin puisque pour le financement de la troisième tranche des travaux de l'église, un coefficient de solidarité de 0,451 provoquerait un transfert de charges de 67.250 € du Conseil général vers la commune - dont la part dans le plan de financement passerait de 5 à 20 % d'un global de 490.000 €. En examinant de plus près les raisons justifiant une telle ponction au détriment de notre commune, la municipalité s'est aperçue qu'il était possible que la taxe professionnelle perçue par la Communauté de communes lui soit imputée au delà de la dotation de compensation forfaitaire qui nous est reversée chaque année. Le fait par ailleurs que de des entreprises importantes soient établies à Brennilis sur de grandes surfaces fait que nous avons une assiette très élevée pour le foncier bâti (4.5 fois plus que la moyenne de la communauté de communes) alors que le taux d'imposition reste compatible avec les ressources souvent faibles des propriétaires individuels, ce qui nuit également au niveau du coefficient de solidarité. La municipalité a donc saisi le Conseil général de ses constatations en le priant de bien vouloir procéder à un réexamen complet de notre dossier. Réponse attendue avec impatience !



TERRITOIRE DE PLEYBEN-CARHAIX :

PRESENTATION DU PROJET SOCIAL 2010-2014

Le 23 juin 2010 à Spézet, Marie-France le Boulch, conseillère générale et Erwan Tanguy, responsable du territoire d'action sociale de Pleyben-Carhaix, ont présenté aux élus et partenaires des cinq communautés de communes concernées - Poher (Carhaix), Haute Cornouaille (Châteauneuf du Faou), Région Pleyben, Yeun Elez et Monts d'Arrée (Huelgoat) - la version préliminaire du projet d'action sociale territoriale 2010-2014. La municipalité de Brennilis était représentée par le maire et le premier adjoint, Marcel Gérardin. Ce document présente une analyse très détaillée de la situation sociale

dans chacune des communautés de communes, concernant les secteurs de l'enfance et la famille, l'insertion sociale et les personnes âgées. Le diagnostic ainsi posé permet de dégager certains axes d'intervention prioritaires, que la discussion aura enrichi en ajoutant un volet accessibilité handicapés et des actions spécifiques pour la jeunesse, ainsi qu'en prenant en compte les interventions des autres secteurs de compétence du Conseil général. Le Projet Social se situe dans le cadre de l'Agenda 21 du Conseil général. A Brennilis, le projet social sera prochainement soumis au Conseil d'administration du CCAS, pour information, commentaires et suggestions d'action.

YEUN ELEZ – QUELQUES DONNÉES EXTRAITES DU BILAN SOCIAL

- Solde migratoire 1999-2006, + 1,1 % par an contre 0,4% sur le Finistère mais un solde naturel (naissances-décès) négatif (- 0.5% par an)
- Forte croissance des moins de 20 ans (+ 11% entre 1999 et 2006 contre +5% pour le Finistère), mais une part de la population encore un peu faible (22% contre 23.9%)
- 31% de familles monoparentales parmi les familles avec enfants contre 21% au niveau départemental
- 44% des allocataires CAF sous le seuil des bas revenus contre 38% en Finistère
- Un revenu médian fiscal à 14.197 € contre 17.222 € pour le Finistère.
- 12.2% de la population âgée de 75 ans et plus contre 9.8% pour le Finistère
- 8.9% de l'APA à domicile par rapport aux 60 ans et plus, contre 4.9% dans le Finistère
- 36% des personnes âgées vivent seules, contre 34% dans le Finistère
- 49% des logements construits avant 1949 (données 2004) contre 22% pour le département



PLU: Les détails de l'enquête publique

Par arrêté du 25 juin

2010, le maire a spécifié, après consultation avec le commissaire enquêteur, les conditions dans lesquelles se déroulera l'enquête publique sur le projet de PLU. La période de l'enquête est du 23 août au 24 septembre 2010. Il y aura 5 permanences en mairie sur cette période, dont une un samedi matin. Les observations seront également recevables par écrit, soit par commentaires sur le registre d'enquête soit par lettre au commissaire enquêteur. Toutes les pièces du dossier soumis à enquête sont accessibles à partir de <http://www.brennilis.com/PLU/>.

PLU - LE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR RECEVRA À LA MAIRIE:

- le lundi 23 août 2010 de 9 heures à 12 heures,
- le jeudi 2 septembre 2010 de 13 heures 30 à 16 heures 30,
- le mercredi 8 septembre 2010 de 9 heures à 12 heures,
- le samedi 18 septembre 2010 de 9 heures à 12 heures,
- le vendredi 24 septembre 2010 de 13 heures 30 à 16 heures 30.



IN MEMORIAM GILBERT NOUS A QUITTÉS

Gilbert Evans s'est éteint dans son sommeil le 24 juin 2010 à Kermorvan. Au fil des années, depuis qu'il était un jour débarqué dans une voiture immatriculée en Belgique au cœur de nos Monts d'Arrée, Gilbert était devenu une personnalité de Brennilis et des alentours, où il aimait à faire profiter chacun de ses talents de musicien - comme sur la photo ci contre prise lors du Tro Menez Are 2009. Sa longue silhouette, sa faconde calme, sa musique nous manqueront ... Nous étions nombreux, musiciens, poètes, amis, à lui rendre un dernier hommage au cimetière de Brennilis où il repose désormais.



Démantèlement:

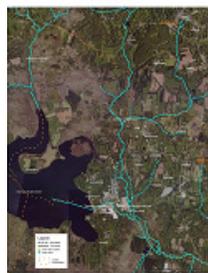
En deux étapes

Le 15 juin, à l'occasion d'une séance de questions-réponses au Sénat, l'on apprenait que le Gouvernement aurait choisi l'option de deux décrets pour la poursuite des opérations de démantèlement, ceci conformément aux remarques de la Commission d'enquête. Le premier décret autoriserait la réalisation d'un certain nombre d'opérations de remise en état du site. Le second autoriserait l'attaque du cœur du réacteur, après une nouvelle enquête publique sur la base d'un nouveau dossier EDF comportant des réponses aux objections soulevées notamment par la Commission d'enquête et par la CLI.

Toutes les nouvelles du démantèlement et de la CLI : <http://www.brennilis.com/demanteler/>

CARTOGRAPHIE DES COURS D'EAU

En collaboration avec la police de l'eau, les services de la préfecture du Finistère procèdent à un inventaire officiel, commune par commune, des cours d'eau permanents et intermittents du département. De nombreuses consultations ont eu lieu à ce propos, et le Conseil municipal a fourni ses propres commentaires sur les cartes proposées après sa séance du 30 juin 2010. Les cartes, dont l'existence permettra selon le conseil "d'améliorer la sécurité juridique de certaines opérations" en d'autres termes de savoir à l'avance où se situent les rus qu'il ne faut pas détourner sont visibles à partir du dossier Agenda 21/divers de Brennilis.com



Merlin: Danse country

Lundi 22 juin, à la salle polyvalente, c'était le dernier cours de la saison pour l'activité de danse country. Un beau succès pour l'association Merlin, qui réunit chaque semaine bon nombre de participant(e)s sous la houlette de chorégraphes talentueuses.

Vivement la rentrée !



Réglementation cueillette

L'arrêté préfectoral 2010-0859 du 21 juin 2010 porte réglementation de la cueillette de certaines

espèces végétales sauvages dans le Finistère. Ce texte est affiché en mairie, et accessible par le site de la Gazette. Il rappelle en particulier les dispositions en vigueur concernant la cueillette des champignons (préservation du mycélium souterrain, autorisation préalable du propriétaire du terrain, qu'il soit public ou privé). L'arrêté rappelle en outre la protection dont bénéficient un certain nombre d'espèces, dont certaines présentes sur le territoire de Brennilis (fougère royale, jonquille des bois, sphaignes ...). Respecter la nature, c'est se respecter soi-même !



Chèque-SPORT
2010/11
Bienvenue au club!

Région Bretagne: Chèque Sports

Pour la saison sportive 2010/2011 (ou 2011), les jeunes né(e)s en 1993, 1994 et 1995 pourront télécharger un Chèque Sport via le site Internet de la Région Bretagne. Ils devront ensuite le présenter dans leur club (hors associations sportives d'établissements scolaires) lors de leur adhésion pour bénéficier de la réduction de 15 € sur les frais d'inscription. Adresse de référence: <http://www.bretagne.fr/chequesport>



Pays COB: Club des créateurs d'entreprises

Basé à Carhaix, le Club des Créateurs et Repreneurs d'Entreprises du pays COB (Centre Ouest Bretagne) compte déjà une trentaine de membres, qui participent activement à des activités régulières de formation et de discussion pour les entrepreneurs déjà actifs ou en devenir. Renseignements auprès de l'animateur du Club Sébastien Echardour, sebastien.echardour@morlaix.cci.fr